

SANTE

1. Promotion d'une vie saine

1.1. Favoriser la santé et la pratique sportive

1.2. Sensibiliser à une alimentation équilibrée

2. Prévention et information

2.1. Lutter contre l'isolement et l'addiction induits par le temps d'écran

2.2. Contribuer à la santé des populations vulnérables

2.3. Lutter contre les addictions et les comportements à risques chez les jeunes/chez les sportifs

3. Accompagnement des malades et de leurs proches

3.1. Aider les patients et résidents dans les établissements à améliorer leur santé

3.2. Soutenir les patients, leurs familles et les visiteurs dans les lieux d'accueil, d'attente et de consultation ainsi que dans les permanences d'accès aux soins

3.3. Aider des personnes atteintes de handicaps et des patients séjournant dans les unités de soins de suite et de réadaptation

3.4. Autres exemples



Ce que le volontaire peut faire

Dans le domaine de la santé, le volontaire peut notamment avoir :

- Un rôle d'accompagnateur : une présence attentive auprès des personnes hospitalisées, des personnes fragilisées (en lien avec les professionnels du secteur et en appui de projets initiés par des structures spécialisées) ;
- Un rôle de pédagogue : auprès de publics cibles sur les questions de santé et de prévention, en lien avec des intervenants professionnels.

Les missions de Service Civique dans le domaine de la santé peuvent aisément prendre place dans le cadre de projets collectifs : communication et information auprès du grand public, sensibilisation autour de thèmes forts, contribution à l'action des structures travaillant dans le cadre de la politique de la ville (ateliers santé ville...), mobilisation autour d'événements festifs ou culturels, participation à des activités sportives ou ludiques.

Ces missions mobiliseront les compétences générales des jeunes et non des connaissances précises dans le domaine de la santé, si ce n'est une certaine sensibilité ou un attrait particulier des volontaires intéressés sur cette question.

Enfin, le principe « des jeunes parlent aux jeunes » peut utilement être mise en œuvre dans ce domaine. Les volontaires peuvent efficacement intervenir auprès des jeunes pour les sensibiliser les informer sur les questions de prévention et d'éducation à la santé.

Une convention sur le développement des missions de Service Civique dans la sphère des affaires sociales, dans la sphère des affaires sociales et de la santé a été signée avec le ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des Femmes, le 16 décembre 2015.

Ce que le volontaire ne peut pas faire

Un volontaire en Service Civique ne se substitue pas aux professionnels de santé. Il ne peut en aucun cas prendre des décisions en la matière et notamment participer aux soins apportés aux personnes.



1. Promotion d'une vie saine

1.1. Favoriser la santé et la pratique sportive

Objectif d'intérêt général :

Encourager la prise en compte par chacun de son capital santé.

Mission :

Le volontaire a pour mission de faciliter l'appropriation des actions de prévention et l'information en faveur de la santé et du bien-être.

Sur les questions de prévention des pratiques à risques, l'intervention de volontaires semble particulièrement utile pour faire passer des messages de prévention. Des volontaires peuvent donc sensibiliser des publics variés, en animant des ateliers, en sollicitant des intervenants bénévoles (associations de prévention partenaires), en proposant de nouveaux outils, en dialogue avec les différents acteurs.

En lien avec la population et en particulier avec les jeunes, le volontaire est amené à :

- Organiser des rencontres afin de leur permettre de construire de nouvelles actions de prévention à partir de leur expérience. Elles peuvent être conduites notamment dans les établissements scolaires, dans les centres de vacances et de loisirs ou de formation, auprès des délégués élèves ou dans les conseils municipaux de jeunes ou d'enfants, etc. ;
- Définir des thèmes prioritaires avec les jeunes en fonction de leurs préoccupations ;
- Favoriser l'accès aux soins en informant sur l'accès au droit et en accompagnant physiquement si nécessaire les personnes dans leurs démarches administratives ;
- Organiser, en lien avec un professionnel, des temps de parole entre les jeunes autour de la santé et des pratiques à risque ;
- Sensibiliser au don de sang, d'organes ainsi qu'à la recherche médicale.



Le volontaire sera également amené à :

- Sensibiliser la population au sport comme vecteur de bien-être physique et mental par l'organisation d'actions ludiques et conviviales ;
- Organiser des actions de sensibilisation en faveur d'une alimentation équilibrée (mise en place d'un jardin pédagogique, de jardins partagés, etc.) et pour tous les budgets (atelier cuisine, etc.) ;
- Organiser des ateliers de découverte des goûts, de la cuisine, partager des trucs et astuces ;
- Sensibiliser aux bonnes habitudes alimentaires (semaine du goût, équilibre alimentaire, ...).

Points de vigilance :

- Le volontaire devra s'appuyer sur un professionnel de la structure sans s'y substituer ;
- Le volontaire devra bénéficier d'une formation aux questions de prévention et de santé.

1.2. Sensibiliser à une alimentation équilibrée

Objectif d'intérêt général :

Encourager la prise en compte par chacun de son capital santé.

Dans ce cadre, le volontaire est amené à participer à :

- La mise en place d'ateliers cuisine-santé en milieu scolaire/ centres d'aides alimentaires / CCAS / associations... ;
- Contribuer au développement de potagers / jardins / jardins familiaux / jardins scolaires ;
- Participer à l'organisation d'événements relatifs à l'alimentation-santé ;



- Évaluer et participer à la surveillance nutritionnelle d'un territoire grâce à des enquêtes de terrain ou autres recueils de données ;
- Recueillir et compiler les données nutritionnelles ;
- Participer à la réalisation d'enquêtes thématiques sur le terrain.

Sous-actions / activités envisagées:

- Étude des produits disponibles ;
- Contribution à la définition de menus équilibrés (notamment avec le site «mangerbouger.fr ») ;
- Accompagnement à la création de repas possibles pour les ateliers cuisine-santé ;
- Création de partenariats ou de soutiens avec les producteurs locaux pour la mise à disposition de produits pour les ateliers ;
- Accompagnement à la préparation culinaire ;
- Élaboration d'outils et/ou de contenus pédagogiques pour la sensibilisation des participants ;
- Diffusion d'outils et/ou de contenus pédagogiques ;
- Sensibilisation et promotion des ateliers ou jardins directement auprès des populations alentours (démarchage) ;
- Aide à la saisie de données nutritionnelles (recueillies grâce aux enquêtes thématiques) dans une banque de données.



2. Prévention et information

2.1. Lutter contre l'isolement et l'addiction induits par le temps d'écran

Objectif d'intérêt général :

Dans ce cadre, le volontaire participera à sensibiliser les familles à la nécessité de repérer précocement le risque de surpoids et d'obésité chez les enfants ;

- Apprendre à réduire le temps passé devant des écrans ;
- Promouvoir les activités réduisant la sédentarité par :
 - L'accompagnement sur des sites culturels, d'écoles mettant en place des actions de réduction du temps écran et/ou de la sédentarité ;
 - L'organisation des parcours de découverte culinaire ;
 - Faire découvrir des produits avec des producteurs locaux (mission d'accompagnement) ;
 - Évaluation auprès des élèves et des familles de la réduction du temps écran induite (enquête...).

2.2. Contribuer à la santé des populations vulnérables

Objectif d'intérêt général :

Dans ce cadre, le volontaire pourra avoir comme mission de :

- Contribuer à la sensibilisation à l'équilibre alimentaire des personnes en situation de vulnérabilité ;
- Promouvoir une offre équilibrée auprès des personnels et bénévoles de l'aide alimentaire ;
- Encourager les personnes à consommer les repas portés à domicile ;



- Visiter les personnes isolées afin de favoriser le lien social, l'activité physique et l'alimentation équilibrée ;
- État des lieux des dispositifs d'aide alimentaire et facilitation de leurs activités ;
- Aide à la réalisation de courses « équilibrées et petit budget » ;
- Recueillir et compiler les données nutritionnelles ;
- Participer à la réalisation d'enquêtes thématiques sur le terrain ou par téléphone.

Sous-actions / activités envisagées :

- Contribuer au choix et à la constitution de menus équilibrés ;
- Aider des familles à établir une liste de courses pour des plats équilibrés et peu chers, notamment en mutualisant avec différentes familles (d'un quartier ou territoire donné), chercher les courses et les remettre aux bénéficiaires ;
- Soutien et échanges afin d'inciter les personnes à consommer les repas à domicile issus du portage ;
- Aller à la rencontre des personnes vulnérables et leurs proposer des activités (culturelles, d'éducation physique, etc.) ;
- Aide à la saisie de données nutritionnelles (recueillies grâce aux enquêtes thématiques) dans une banque de données.

2.3. Lutter contre les addictions et les comportements à risques chez les jeunes/chez les sportifs

Objectif d'intérêt général :

Dans ce cadre, le volontaire aura pour mission de :

- Appuyer les associations étudiantes dans la préparation des événements festifs : s'assurer de la mise en place des actions de prévention pertinentes ;

contact@international-impact.com

14, rue de Montigny
95220 Herblay – France
+33 (0)1 39 78 38 10



www.international-impact.com

www.facebook.com/internationalimpact



www.twitter.com/interimpact



- Organiser et animer des ateliers de sensibilisation dans les universités, dans les établissements scolaires, au sein des associations étudiantes, etc ;
- Informer les étudiants : répondre aux questions, assurer des permanences, organiser des expositions itinérantes ;
- Favoriser l'accès aux soins : informer sur les consultations jeunes consommateurs, accompagner lors du premier RDV ;
- Participation à la conception d'outils de communication et de supports pédagogiques à destination des jeunes.



3. Accompagnement des malades et de leurs proches

3.1. Aider les patients et résidents dans les établissements à améliorer leur santé

Objectif d'intérêt général :

Au sein d'établissements de santé et de maisons de retraite, les volontaires mettront en place des actions d'animation auprès des patients (enfants, adultes, personnes âgées). Cette mission se déroule en partenariat avec des professionnels de santé et les acteurs de proximité.

Trois objectifs principaux sont fixés pour cette mission :

- Améliorer les conditions d'hospitalisation ou de résidence en permettant aux patients de prendre de la distance par rapport à l'angoisse de la maladie et/ou de la douleur ;
- Proposer des actions d'animation régulières et de qualité répondant aux attentes et besoins des patients / résidents en fonction des spécificités du milieu sanitaire ;
- Créer un lien avec l'extérieur afin d'éviter le sentiment d'isolement ou le sentiment d'insécurité lié à la perte de repères.

Dans le cadre d'actions de prévention sur les thèmes liés à la santé, les volontaires participeront :

- Aux campagnes de sensibilisation ;
- Aux forums de santé destinés aux jeunes ;
- Aux jeux de prévention destinés aux mineurs ;
- Les thèmes abordés sont : l'alimentation, l'obésité, l'hygiène, l'activité physique, les risques domestiques, les addictions, le tabac, les relations amoureuses et l'estime de soi.



Points de vigilance :

- Le volontaire devra s'appuyer sur un professionnel de la structure sans s'y substituer ;
- Le volontaire devra bénéficier d'une formation aux questions de prévention et de santé.

3.2. Soutenir les patients, leurs familles et les visiteurs dans les lieux d'accueil, d'attente et de consultation ainsi que dans les permanences d'accès aux soins

Mission :

Le but est de créer un pôle d'accueil dès l'arrivée pour rendre le premier contact avec l'hôpital plus personnalisé et accueillant et de rassurer les patients (être à l'écoute et apaiser les personnes anxieuses), réduire les tensions (en les informant sur le déroulement de la prise en charge, les délais d'attente), être en capacité de renseigner, expliquer et diffuser l'information, proposer une aide/assistance (prévenir un proche, apporter de la lecture / un café, faciliter le retour à domicile, etc.).

Dans ce cadre, le volontaire aura pour mission de :

- Aider à l'accueil, orienter et informer les patients/familles/visiteurs vers les services (consultations/hospitalisation) afin de faciliter l'accès : le milieu hospitalier est perçu de manière hostile pour les patients et leur famille qui viennent pour la première fois. La signalétique n'est pas toujours clairement indiquée et l'orientation (en particulier dans les grands établissements) peut s'avérer difficile ;
- Accompagner les personnes vulnérables (patients à mobilité réduite, étrangers) vers les lieux de RDV en les guidant au sein de l'hôpital (aide au transport de bagages si besoin) ;
- Contribuer à améliorer l'accueil dans les salles d'attente des consultations/Permanences d'Accès aux Soins de Santé-PASS : les délais d'attente peuvent être longs et générer des tensions ;



- Aider aux démarches administratives (frais de séjours, régie, assistance au remplissage de formulaires) et accompagner la personne vers les services concernés (unité de soins, consultations, services administratifs) ; pour les volontaires affectés dans les PASS, accompagner les patients à l'extérieur de l'hôpital vers les partenaires et jusqu'à la CPAM pour dépôt de dossier si nécessaire.

3.3. Aider des personnes atteintes de handicaps et des patients séjournant dans les unités de soins de suite et de réadaptation

Objectif d'intérêt général :

Faciliter le séjour des personnes atteintes de handicaps et des patients séjournant dans les unités de soins de suite et de réadaptation.

Mission :

- Aider les patients et les familles dans toutes les étapes de l'hospitalisation ;
- Offrir une présence rassurante : expliquer aux familles ou aux patients le déroulement de l'hospitalisation, les démarches, les étapes à suivre, l'organisation du service et les fonctions du personnel rattaché ;
- Offrir un soutien auprès des personnes malades ou handicapées, en particulier auprès des personnes isolées : être à l'écoute, les rassurer et leur tenir compagnie en cas de besoin ;
- Proposer et organiser des activités individuelles et /ou collectives en lien avec les animateurs ou les bénévoles déjà présents ;
- Accompagner les patients vers les services ou activités proposées à l'intérieur ou à l'extérieur de l'hôpital.



3.4. Autres exemples

• Soutenir des enfants et leurs familles dans le cadre de l'hospitalisation pédiatrique

Objectif d'intérêt général :

Faciliter la vie des enfants hospitalisés et de leurs familles.

Dans ce cadre, le volontaire aura pour mission de :

- Aider les familles dans toutes les étapes de l'hospitalisation : les accompagner dans les démarches administratives, les guider au sein de l'hôpital vers les services d'examens et les aider lors de la sortie ;
- Rassurer l'enfant et sa famille : expliquer le déroulement de l'hospitalisation, les démarches, les étapes, l'organisation du service d'hospitalisation, le rôle et les différentes fonctions du personnel rattaché ;
- Être un soutien moral auprès de l'enfant (en particulier « combler » l'absence de sa famille) : être à l'écoute, le rassurer et lui tenir compagnie en cas de besoin (proposer lecture, jeux, ...)
- Proposer un accompagnement scolaire en lien et en complément avec les associations présentes ;
- Apporter une aide plus générale sur les besoins éventuels et ceux de la famille : cafétéria, presse, bibliothèque, etc.

• Soutenir des personnes âgées et leurs familles dans le cadre de l'hospitalisation gériatrique

Objectif d'intérêt général :

Faciliter la vie des personnes âgées et de leurs familles.

contact@international-impact.com

14, rue de Montigny
95220 Herblay – France
+33 (0)1 39 78 38 10



www.international-impact.com

www.facebook.com/internationalimpact



www.twitter.com/interimpact



Dans ce cadre, le volontaire aura pour mission de :

- Aider les patients et les familles dans toutes les étapes de l'hospitalisation ;
- Les accompagner dans les démarches administratives, les guider au sein de l'hôpital vers les services d'examen, de consultations, d'hospitalisation. Une aide spécifique sera également proposée aux familles dans les démarches administratives lors du décès d'un patient ;
- Être une présence rassurante : expliquer le déroulement de l'hospitalisation, les démarches, les étapes à suivre, l'organisation du service et les fonctions du personnel rattaché ;
- Être un soutien auprès des personnes âgées - en particulier auprès des personnes isolées : être à l'écoute, les rassurer et leur tenir compagnie en cas de besoin et lors des promenades ;
- Proposer et organiser des activités individuelles ou collectives auprès des personnes âgées ; en lien avec les animateurs ou les bénévoles déjà présents : lecture, jeux de société, initiation aux outils informatiques, ateliers...
- Le volontaire accompagnera les personnes âgées lors de ses activités en interne voir si besoin en externe (visite de musée par exemple) ;
- Il pourra également être présent dans les chambres pour apporter une présence, dialoguer/échanger, maintenir un lien.

• Soutenir des personnes en attente dans les services d'accueil des urgences

Objectif d'intérêt général :

Aider les personnes en attente de soin.

Dans ce cadre, le volontaire aura pour mission de :

- Participer à l'accueil, écouter et informer les personnes en attente dans les SAU ;

contact@international-impact.com

14, rue de Montigny
95220 Herblay – France
+33 (0)1 39 78 38 10



www.international-impact.com

www.facebook.com/internationalimpact



www.twitter.com/interimpact



- Accompagner ce temps d'attente en veillant au confort et aux besoins spécifiques de chacun, d'une part, et en assurant un rôle de médiateur (rassurer ou apaiser, apporter des réponses adaptées) ;
- Contribuer à l'organisation et au confort logistique de la salle d'attente : gérer les arrivées, veiller à la bonne installation des personnes (familles, enfants, personnes vulnérables, ...), veiller au bon fonctionnement des installations à la disposition des personnes (distributeurs de boissons, chargeurs de téléphone portable...), alimenter les supports de communication le cas échéant... ;
- En appui éventuel du personnel, aider à ranger les affaires des patients et à la distribution des vestiaires.

• Animer des ateliers autour du numérique pour les patients hospitalisés

Objectif d'intérêt général :

Réduire la fracture numérique et promouvoir le dialogue au sein de l'établissement.

Mission :

- Sensibiliser les patients aux nouvelles technologies et à leur utilisation (ordinateur, téléphone portable, tablette, liseuse...)
- Sensibiliser les patients à la recherche d'information sur Internet ;
- Sensibiliser les patients aux usages du Web : Outils de discussion (Skype, les forums de discussion, les messageries instantanées...) ; Outils de publications (blog...) ; Réseaux sociaux numériques de contact (Facebook, Twitter, Viadeo, LinkedIn...) ; Réseaux sociaux numériques de contenu (You Tube...)
- Informer le patient sur le site internet de l'AP-HP, lui montrer comment accéder aux informations et applications en ligne (prise de rendez-vous, paiement...), et l'accompagner dans la navigation.



• Favoriser l'expression d'un talent culturel ou artistique auprès des patients

Objectif d'intérêt général :

Rendre accessible la vie culturelle aux patients.

Mission :

- Proposer aux patients des animations culturelles à partir d'une expression artistique : peinture, sculpture, installations, musique, danse, théâtre, lecture, ateliers d'écriture, art floral, broderie, tissage, etc. ;
- Proposer et animer des ateliers de création avec les patients dans l'une de ces disciplines artistiques ;
- Proposer aux professionnels de l'hôpital et aux patients de réaliser leurs propres créations et performances à partir de l'expression d'un talent ;
- Concevoir l'embellissement des murs nus ou peints en monochrome dans des zones du groupe hospitalier accueillant du public (street art, graffitis...) ;
- Réaliser cet embellissement avec du matériel fourni par l'hôpital, éventuellement sous la direction d'un graffeur professionnel ;
- Proposer aux professionnels et aux patients une présentation des espaces ainsi créés.

• Mettre en œuvre la démarche hospitalité et les actions de solidarité dans les établissements

Objectif d'intérêt général :

Faciliter la vie des patients.

Mission :

- Interroger les patients et les familles en s'appuyant sur un questionnaire déjà élaboré ;

contact@international-impact.com

14, rue de Montigny
95220 Herblay – France
+33 (0)1 39 78 38 10



www.international-impact.com

www.facebook.com/internationalimpact



www.twitter.com/interimpact



- Tester le parcours des patients en terme d'accessibilité et d'orientation au sein des sites et à leur demande («usagers-mystère»);
- Participer à l'organisation des opérations de solidarité optique et audition (gestion des inscriptions des bénéficiaires, lien avec les participants, organisation logistique, présence et accueil lors des journées organisées). Les interventions du volontaire viennent en appui au personnel hospitalier, dans le respect des métiers.

• **Participer au recueil de l'avis des patients et des publics concernés par l'hôpital**

Objectif d'intérêt général :

Participer à l'amélioration de l'accueil et la cohésion au sein des établissements de santé.

Mission :

- Interroger, à partir de questionnaires déjà élaborés, les patients dans les hôpitaux et le public tout venant dans les lieux publics et les rues du territoire concerné sur l'opportunité de projets stratégiques de l'AP-HP et sur son attente ;
- Mener des enquêtes de satisfaction auprès du public fréquentant les hôpitaux et des patients présents dans les unités de soins sur des thèmes ciblés ou généraux à partir de questionnaires déjà élaborés ;
- Recueillir l'avis des usagers dans des groupes focus patients à partir de questionnaires d'entretien déjà élaborés ;
- Mener des enquêtes auprès des personnels de l'AP HP présents dans les unités de soin ou les autres secteurs de l'hôpital sur des thèmes ciblés ou généraux à partir de questionnaires déjà élaborés ;
- Participer à l'exploitation des questionnaires et des enquêtes sous la conduite d'un responsable de l'analyse.



• **Soutenir les personnes hospitalisées et leur famille**

Objectif d'intérêt général :

Faciliter la vie des personnes hospitalisées et de leurs familles.

Mission :

- Offrir un soutien auprès des personnes hospitalisées, en particulier auprès des personnes isolées : être à l'écoute, les rassurer et leur tenir compagnie en cas de besoin ;
- Offrir une présence rassurante : expliquer aux familles ou aux patients le déroulement de l'hospitalisation, les démarches, les étapes à suivre et les fonctions du personnel rattaché ;
- Aider aux démarches administratives et accompagner les personnes vers les services concernés au sein de l'hôpital ;
- Proposer des séances de lecture aux patients qui sont dans l'impossibilité de lire ;
- Apporter une aide plus générale sur les besoins éventuels de la personne hospitalisée et ceux de la famille.

D'autres exemples de missions sont disponibles sur le site service-civique.gouv.fr.

